



## **Formation initiale Acteur PRAP IBC**

### **Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique**

#### **Objectifs**

Permettre à tout salarié de participer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physiques, auxquels il est exposé, en proposant de manière concertée des pistes d'améliorations.

#### **Public concerné**

Tous salariés des secteurs  
**Industrie, BTP, Bureau et Commerce.**

**Nombre de stagiaires  
par session conseillé :**  
mini 4 / maxi 12

#### **Lieu**

Dans les locaux de l'entreprise  
- pour la partie théorique : en salle  
- pour la partie pratique : sur poste ou en salle

#### **Pré-requis**

Aucun

**Durée :** 14h (hors temps de pause) de formation (jours non nécessairement consécutifs)

Optionnel : ½ journée d'étude du projet de l'entreprise et des postes par le formateur

#### **Pédagogie**

Démarches : déductive et inductive

Méthodes : magistrale, interrogative, découverte, démonstrative, analogique et applicative

#### **Validation de la formation**

Un certificat d'Acteur PRAP sera délivré à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'épreuve certificative selon le référentiel de l'INRS.

La certification est valable 24 mois.

En application de l'art L6353-1 c. Trav. Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire en fin de session.

**Evaluation :** épreuve de 30 min en fin de formation selon le référentiel PRAP INRS

**L'animateur / formateur :** Formateur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique certifiée par un organisme de formation habilité INRS.

## *Compétences visées*

### Compétence 1 :

#### ***Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement***

- Comprendre l'intérêt de la prévention
  - a) Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
  - b) Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier
  - a) Comprendre le phénomène d'apparition du risque
  - b) Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
  - c) Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs

### Compétence 2 :

#### ***Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues***

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
  - a) Connaître le fonctionnement du corps humain
  - b) Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
  - c) Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
  - a) Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
  - b) Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentiels
  - c) Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

### Compétence 3 :

#### ***Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement***

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
  - a) A partir des causes identifiées au cours de son analyse
  - b) En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
  - c) En prenant en compte les principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
  - a) Identifier les personnes concernées
  - b) Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.
  - a) Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
  - b) Connaître et utiliser les différents équipements et aides à la manutention

***Renseignements au 06 72 29 00 01***